



Ammerschwihr
Terre du Kaefferkopf

n°46

Décembre 2023

Meilleurs Voeux pour 2024

Au fil du Wallbach

AMMERSCHWIHR - TROIS-EPIS

Bulletin municipal

SOMMAIRE

◆ Les travaux à l'école	p. 4
◆ Les travaux à l'Ehpad	p. 5-9
◆ Les travaux sur conduites de gaz	p. 10
◆ Les travaux Branchements d'eau	p. 11
◆ La rentrée à l'école	p. 12-13
◆ Au CMJ, journée multisports	p. 14
◆ Le nouveau CMJ	p. 15
◆ La route des vins a 70 ans	p. 16
◆ Les Estivales 2023	p. 17
◆ Ça s'est passé	p. 18-19
◆ La forêt d'Ammerschwihr	p. 20-21
◆ Des incivilités	p. 21
◆ Le palmarès des maisons fleuries	p. 22
◆ La parole à... l'UNC	p. 23
◆ Les fortifications d'Ammerschwihr	p. 24-26
◆ Appel aux drapeaux de conscrits	p. 27
◆ Exercice d'évacuation à l'école	p. 28
◆ Fête des vendanges	p. 29
◆ Le marathon de Colmar	p. 30
◆ Le concert du 70 ^{ème} anniversaire de la Musique municipale	p. 31
◆ Inscriptions sur listes électorales	p. 32
◆ Les lumières de l'avent	p. 33
◆ La recette	p.34
◆ Etat-civil, nos joies, nos peines	p.35
◆ L'agenda	p.36



Mairie d'Ammerschwihr

2 rue de la Reconnaissance – 68770 AMMERSCHWIHR

Tél : 03 89 47 12 24 – Fax 03 89 78 22 90

Courriel : contactville@ammerschwihr.net

Site Web : www.ammerschwihr.fr

Directeur de la publication : Patrick Reinstettel.

Comité de rédaction : Commission 3 (Culture, communication, cérémonies) :

Patrick Reinstettel, Bruno Meyer, Lucie Pongratz-Gleizes, Robin Koenig, Marie Riebert-Kille, Béatrice Thomas, Eric Weibel.

Crédit photos : Patrick Reinstettel, Bruno Meyer, Marc Schielé, Lucie Pongratz-Gleizes, Jean-Luc Gallet, Guy Thomas, Marie-Riebert-Killé.

Conception Graphique : Imp. MOSER - 68127 NIEDERHERGHEIM (Imprimé sur papier 100% recyclé).

Tirage : 1000 exemplaires.

Le Mot du Maire

Chers habitants d'Ammerschwihr et de Trois-Epis,

Nous vivons une époque complexe.

Différentes crises se succèdent à un rythme effréné depuis quelques temps déjà sur le plan national et international. Et, les événements météorologiques et environnementaux vécus cette année confirment la terrible réalité du réchauffement climatique.

Violences urbaines et élus pris pour cible y compris dans les territoires ruraux, attaque de lieux publics, meurtre d'un enseignant, déchaînement de haines et de rancœurs enfouies. C'est ainsi que s'achève l'année 2023 dans un monde en proie au doute, et dans le contexte de l'attaque terroriste du Hamas du 7 octobre qui a engendré une onde de choc qui se fait sentir dans le monde entier et a pour effet de rendre invisibles les autres conflits, et la souffrance de bien d'autres peuples.

Pour notre commune, cette situation oblige à une gestion prudente. Pour autant, il ne faut pas baisser les bras. C'est la passion que je partage avec l'ensemble des élus du Conseil municipal pour l'intérêt général et l'action communale qui permettra de surmonter les difficultés et d'imaginer des solutions pour poursuivre notre action.

Dans ce numéro, vous pourrez notamment prendre connaissance des travaux réalisés cette année au groupe scolaire, mais aussi du lancement à venir des travaux de la maison de retraite portés par l'Ehpad de la Weiss.

En cette période hivernale, il est inutile de rappeler que le coût de l'énergie a augmenté et que les choix arrêtés pour la gestion fine de nos infrastructures permettent pour l'instant de contenir l'impact financier.

Je réitère mes remerciements aux élus, aux responsables et membres d'associations, à tous les habitants qui contribuent par leur action à maintenir les valeurs de solidarité, de cohésion, de vivre-ensemble au sein de notre commune. Je souhaite aussi de belles réussites à ces enfants du Conseil municipal des jeunes tout récemment renouvelé qui s'investissent aux côtés de la commune pour leurs camarades.

Je vous présente mes vœux les meilleurs pour la nouvelle Année 2024, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers. Mes pensées les plus chaleureuses vous accompagnent, en particulier pour ceux d'entre vous qui sont touchés par le deuil et la maladie.

Patrick Reinstettel
Maire d'Ammerschwihr
Président du SIVOM des Trois Epis
Vice-Président de la Communauté de Communes
de la Vallée de Kaysersberg

A l'école

Travaux de mise en accessibilité du groupe scolaire et du périscolaire

La 2^{ème} phase des travaux est achevée. L'école des filles et le périscolaire sont maintenant parfaitement opérationnels. La construction de la cage d'ascenseur adossée à l'école des filles est en voie d'achèvement et le montage de l'ascenseur vient de commencer.

La 3^{ème} phase va démarrer, elle concernera principalement l'aménagement du parking des enseignants.

La 4^{ème} et dernière phase débutera en juillet 2024, elle concernera essentiellement la mise aux normes du bloc sanitaire de l'école maternelle.



Les travaux à l'Ehpad

Des nouvelles du futur EHPAD à Ammerschwihr

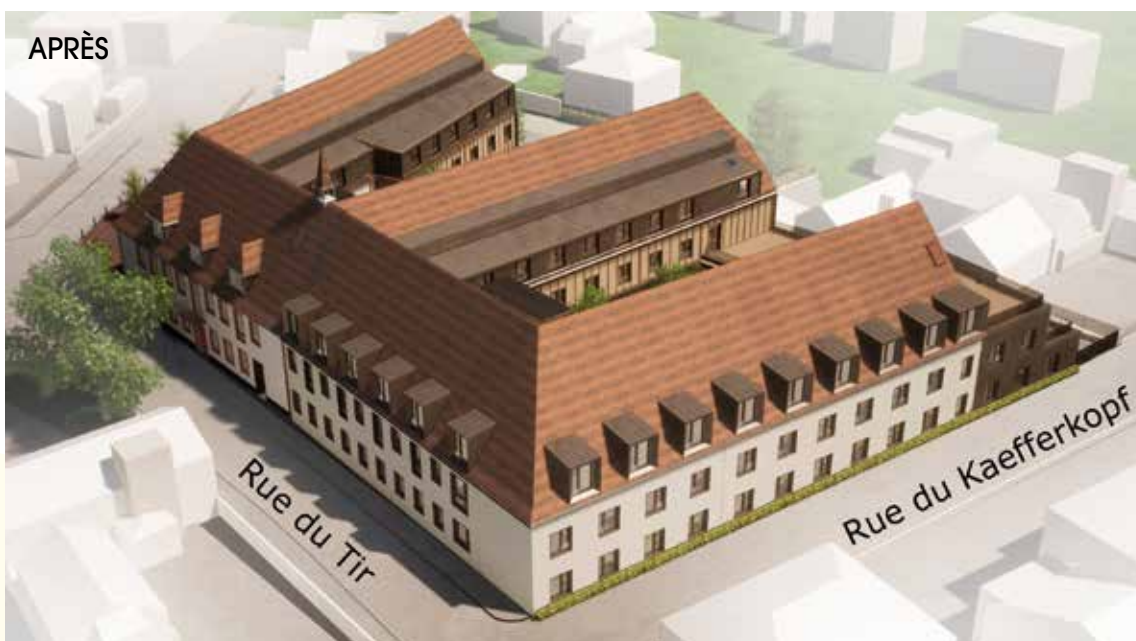
La résidence de la Weiss s'organisait, jusqu'en 2021, sur les sites de Kaysersberg et Ammerschwihr, avec une capacité d'accueil de 162 lits et un accueil de jour de 12 places, qui a fermé après la crise sanitaire de 2020. Ces deux établissements ont fait l'objet d'adaptations et d'extensions successives mais demeuraient vétustes et ne répondaient plus aux besoins de résidents dépendants et aux bonnes conditions de travail pour le personnel.

AVANT



Ce constat a conduit le conseil d'administration à engager un projet de construction d'un nouvel établissement sur un site vierge. Le manque de foncier disponible dans ce secteur n'a pas permis de concrétiser de projet de construction neuve. L'unique solution disponible consistait alors en la rénovation et l'extension de l'actuel bâtiment d'Ammerschwihr.

APRÈS



Des nouvelles du futur EHPAD à Ammerschwihr

Le Maire d'Ammerschwihr Patrick Reinstettel, président du conseil d'administration, a soumis cette proposition au conseil d'administration qui a donné un avis favorable le 21 août 2020 sur le regroupement sur le site d'Ammerschwihr des deux établissements en procédant à des démolitions, reconstructions et restructurations lourdes, destinées à accueillir 121 lits, dont 2 unités de vie protégées de 14 lits (soit 93 lits d'EHPAD), ainsi qu'un pôle d'activités et de soins adaptés.

Compte tenu de la baisse sensible de l'activité sur les deux sites et de la vétusté des chambres, souvent doubles et sans douche, il a été décidé de transférer l'ensemble de l'activité sur le site de Kaysersberg en juillet 2021. Ce transfert a ainsi permis de libérer les locaux et éviter des travaux en site occupé, qui auraient pris plus de temps.



Le concours de maître d'œuvre, organisé en juin 2021, a désigné le cabinet Wassmer et Kauffmann de Colmar comme lauréat.

Ce projet s'articulera autour du bâtiment central, préservé mais qui fera l'objet d'améliorations importantes visant l'isolation extérieure, le remplacement des vitrages, des luminaires et l'isolation de la toiture. Les extensions seront des bâtiments économes et vertueux, agréables et confortables. Toutes les chambres seront individuelles avec un cabinet de toilette et douche. Des terrasses et des espaces verts agrémenteront ce lieu de vie. En outre, l'établissement a fait le choix de maintenir une cuisine et une blanchisserie sur le site pour offrir des prestations de qualité ainsi qu'un lieu de culte à nos personnes âgées.

Le programme de l'opération se monte à 23 300 000 € HT, pour lequel l'établissement percevra une subvention de 2 541 000 € de la Collectivité européenne d'Alsace (CEA) et de 3 400 000 € de l'Etat (CNSA).

Aujourd'hui, nous rentrons dans une phase concrète puisque la démolition des bâtiments est achevée et la consultation des entreprises pour l'attribution des marchés de travaux est en cours.

Le démarrage de ces travaux est programmé pour le 2^{ème} trimestre 2024 avec une durée totale de 24 mois, soit une ouverture de ce nouvel établissement début de l'année 2026.

Corinne Louis, Directrice de l'Ehpad



Un lieu, une histoire en quelques dates :

1856 : Construction d'une usine textile par l'industriel Weissgerber-Kiener de Ribeauvillé.

1886 : Racheté par la Ville, le bâtiment abrite l'hôpital communal.

2005 : Fusion de l'hôpital de Kaysersberg avec la maison de retraite d'Ammerschwyr pour devenir la Résidence hospitalière de la Weiss.

Juillet 2021 : Transfert des pensionnaires sur le site de Kaysersberg, le temps des travaux.

Septembre 2023 : Début des travaux de démolition partielle.

2^e trimestre 2024 : Début des travaux de reconstruction.

Début 2026 : Ouverture prévue du nouvel EHPAD.

La démolition de l'Ehpad

Rétrospective en images des travaux de démolition partielle de l'Ehpad commencés fin septembre. La partie la plus ancienne a été conservée.





Les travaux sur conduites de gaz

Remplacement d'une conduite de gaz rue du Kaefferkopf.

Une conduite de gaz rue du Kaefferkopf a été remplacée par le gestionnaire de réseaux gaz (GRDF) pour préparer la future alimentation en gaz de l'Ehpad. Ces travaux ont été pris entièrement en charge par GRDF.



Remplacement d'une conduite de gaz rue des Merles- route de Kientzheim.

Une conduite de gaz rue des merles/route de Kientzheim a été remplacée par le gestionnaire de réseaux gaz (GRDF). La technique utilisée est celle du forage, la nouvelle conduite passe 5 mètres sous le lit de la rivière. Ces travaux ont été pris entièrement en charge par GRDF.



Réfection de branchements d'eau

En 2023, la Municipalité a poursuivi sa campagne de renouvellement des branchements d'eau des particuliers. Ce sont ainsi 14 nouveaux branchements dans les rues du Kaefferkopf et de l'Ours situés en limite de propriété qui ont été ou sont renouvelés.

Coût des travaux : 47 926 € TTC.

Par ailleurs, la Municipalité répare régulièrement les fuites d'eau sur le réseau communal. La dernière en date fin novembre rue de la gare.



La rentrée à l'école

La rentrée en bref.

191 enfants (dont 25 venant de Katzenthal) ont fait leur rentrée à l'école d'Ammerschwihl en septembre dernier et sont répartis en 9 classes (3 en maternelle, 6 en élémentaire) sous la houlette de la directrice Mme Valérie Herscher.

Les gros travaux de mise en accessibilité sont achevés dans le bâtiment dit « des garçons », avec la mise en place d'un ascenseur à l'arrière du bâtiment et la création d'une salle multi-activités prise sur un tiers du préau de l'école. Un second ascenseur derrière le bâtiment « des filles » est en cours de finition.

Les travaux à l'école se poursuivent jusqu'en 2024.

Deux nouvelles collègues complètent l'équipe enseignante : Elise Steiger pour le CE2 CM1 bilingue en temps partiel avec Catherine Bosal et Laurine Grange à mi-temps pour le français en maternelle bilingue. Le projet d'école se poursuit et s'articule autour de trois pôles : donner le goût de la lecture, le développement culturel et la citoyenneté et développement durable. « On engage cette année un projet de NEF : Notre école, faisons-la ensemble » souligne la directrice, pour aménager les cours d'école, la salle informatique et les sanitaires de l'école maternelle ». De multiples tâches donc pour la directrice qui bénéficie d'une deuxième journée de décharge.

Ecole - classe de CM1 et CM2 en monolingue



Les élèves ont été heureux de retrouver leurs camarades lors de cette rentrée 2023 et ont fabriqué une Schultüte pour l'occasion.

Dans le cadre de la semaine de goût, ils ont mis en scène des aliments de façon artistique sur une assiette avant dégustation. Ils ont également fait découvrir à leurs camarades des mets ou boissons originaux.



La rentrée à l'école



La météo a été exceptionnelle pour cette première période, ils en ont profité pour se promener sur les hauteurs d'Ammerschwihr pour faire un croquis du village et ils ont pu bénéficier d'une séance de peinture en plein air, dans la cour de l'école.

Les lumières de Noël

Le concours de dessin organisé lors du marché de l'avent a permis de distinguer (de gauche à droite) : Julia Girard (Maternelle PS/MS) , Jeanne Guillemain (GS/CP/CE1) et Eva Girard (CE2/CM1/CM2).



Au CMJ

Journée multisports

Le Conseil Municipal des Jeunes souhaitait, depuis quelque temps, faire découvrir aux enfants les sports praticables à Ammerschwahr.

A son initiative, le choix de la date s'est porté sur le mois de juin, mois où se font la majorité des adhésions aux associations sportives. Et c'est ainsi par une très chaude journée que la première séance « d'activités multisports » d'Ammerschwahr a eu lieu le 24 juin 2023 de 14h à 17h à la salle polyvalente.

Six associations locales ont joué le jeu et se sont organisées pour offrir aux enfants la possibilité de découvrir leur discipline sportive :

- Le tennis avec le Tennis Club d'Ammerschwahr (TCA)
- le basket avec le Kayzersberg Ammerschwahr Basket Centre Alsace (KABCA)
- le Golf Public d'Ammerschwahr (UGOLF Ammerschwahr Trois-Epis) qui a transporté les enfants en voiturette électrique jusqu'au green,
- la plongée avec le club AQUA TEAM de Kayzersberg,
- la course d'orientation avec le CLUB D'ORIENTATION DE COLMAR
- la danse avec l'Association Familiale d'Ammerschwahr (ASSFA)



Une belle organisation pour une journée très sportive et pleine de sourires !

Merci au Conseil Municipal des Jeunes pour leurs idées et aux associations pour leur participation !

Crémation de sapins

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) invite l'ensemble de la population à participer à la crémation des sapins le **samedi 13 janvier à 17h30** rue de Paris, à proximité des ateliers municipaux.

Pour clôturer la soirée, la municipalité offrira une boisson chaude aux personnes présentes.

D'avance, la municipalité et le CMJ remercient la famille SCHOECH pour la mise à disposition du terrain viticole.

Merci de déposer les sapins uniquement le samedi 13 janvier entre 15h et 17h.

Le nouveau CMJ

Soirées électorales à la mairie d'AMMERSCHWIHR :

- le lundi 13 novembre pour le renouvellement du CMJ (conseil municipal des jeunes).

Chaque enfant du village né entre 2010 et 2015 a été invité à se rendre en mairie, muni de sa carte d'électeur, pour un passage aux urnes. La seule liste de candidats est élue... sans grande surprise !

- le lundi 20 novembre pour l'élection du maire junior et de ses trois adjoints.

Après ouverture de la séance par le doyen de l'assemblée, Raphaël TREMBLIER, il est procédé à l'appel à candidature : trois mains se lèvent ; le vote commence par un premier passage aux urnes pour l'élection du maire.



A la majorité absolue Giulia HESS MAZA est élue maire du CMJ 2023-2025.

Pour les adjoints, pas moins de 10 candidatures. Il aura fallu 2 tours pour les départager.

A la fin des dépouillements sont donc élus adjoints :

Paul SCHUBNEL 1^{er} adjoint

Axel BROCHET 2^{ème} adjoint

Clémence KILLE 3^{ème} adjoint

Composition du CMJ

ARAGON Tiphaine, BEYL Louise, BEYL Simon, BROCHET Axel, DEBEIR Thaïs, FERREIRA Lucas, GIRARDEY Louise, HEINRICH Edène, HESS MAZZA Clara, HESS MAZZA Giulia, KILLE Clémence, KÖRPER Xavier, POISSON Adèle, POISSON Anatole, SCHUBNEL Paul, SCHWAB Lucie, TREMBLIER Anaëlle, TREMBLIER Raphaël, VAYSSE Tom.

Le maire junior et ses adjoints ainsi que l'ensemble du CMJ ont été présentés au conseil municipal qui tenait sa séance le soir même.



La route des vins a 70 ans

Le 70^{ème} anniversaire de la Route Des Vins le 23 Juillet au coeur du Grand cru Kaefferkopf

En 1953 lors de l'inauguration de la première route des vins en France, les vignerons d'Ammerschwihl avaient déjà réservé un accueil tout particulier lors du passage du cortège inaugural :

Extrait de l'article du Figaro paru en 1953 :

« Ammerschwihl, le pays du fameux Kaefferkopf, où les coups de canon saluaient les hôtes de la cité martyre tandis que la musique exécutait une « Marseillaise » perlée de fausses notes. »



Cet engouement de l'époque nous a motivés à emmener le public au cœur du Grand Cru, sur la place du Rumersthal dans des installations fournies par le CIVA afin de faire découvrir toute la richesse de notre terroir à travers ses vins.

En effet, suite à un appel à projet lancé par le Comité Interprofessionnel des Vins d'Alsace qui assure la promotion du vignoble, 20 producteurs de Grand Cru Kaefferkopf ont présenté 50 vins de terroir à la dégustation.

Les Amis d'Ammerschwihl et du Kaefferkopf ont extrait quelques pépites de leur œnothèque en présentant tout le potentiel de garde de ces vins lors de deux verticales de Riesling Kaefferkopf et Gewurztraminer Kaefferkopf sur 40 ans : 1983, 1993, 2003 et 2013.

Francis Lichtlé et Caroline Claude-Bronner ont emmené les visiteurs dans les vignes pour leur relater l'histoire et toute la particularité du terroir du Kaefferkopf.

La calèche de Pierre Eiché a permis de découvrir l'étendue du ban du Kaefferkopf et Guy Thomas a partagé sa passion pour la faune locale en présentant plus de 20 photos installées sur un circuit dans les vignes.

La gastronomie n'a pas été oubliée avec les food truck malgache Pili Pili et les burgers de Légumez moi.

Le restaurant Julien Binz nous a fait l'honneur de présenter toute l'étendue de son talent à travers trois plats très appréciés.

Ce fut une parfaite alchimie entre les vins et la gastronomie au cœur du Grand Cru qui a permis de beaux moments de partages entre les vignerons et les amateurs de vins.

Cette première a été couronnée de succès par la présence d'un public très nombreux et varié.

Jean-Léon SCHOECH

Les estivales 2023

Les Estivales 2023 ont été un très bon cru, la foule, les retrouvailles, les rencontres intergénérationnelles, toutes ces formules étaient au rendez-vous avec chaque jeudi un groupe musical de qualité sans parler des mets et des vins qui ont permis à ce beau monde de se régaler.



Ça s'est passé au deuxième semestre



8 juillet : concert donné par trois musiciens professionnels ukrainiens de Tchernivtsi, Mykola Gakman, Volodimir Fisiuk et Valeri Gorb à la salle des fêtes d'Amerschwyr.



13 juillet : Remise de la médaille de la Famille à Mme Annie Richert et cortège aux lampions.



18 juillet : Concert des Petits chanteurs de Belgique.



25 août : Passage du 31^{ème} congrès mondial des facteurs d'orgue pour découvrir l'orgue Rinckenbach d'Amerschwyr.



17 septembre : Journées du Patrimoine visite commentée de l'église et présentation d'instruments anciens.



11 novembre : commémoration de l'armistice de 1918.



2 décembre : Réception des chasseurs en mairie.



3 décembre : Spectacle de Noël pour les aînés.



La forêt d'Ammerschwahr

La forêt communale d'Ammerschwahr, d'une superficie de 1065 ha, occupe les deux versants de la vallée du Walbach. Le point culminant est le Vorhoff d'Ammerschwahr qui culmine à 884 m. Elle est gérée par l'Office National des Forêts qui a élaboré un aménagement forestier, document de la gestion forestière durable, pour une durée de 20 ans.

Les principaux enjeux de la forêt sont la production ligneuse, la fonction écologique (la forêt fait partie du Parc Naturel des Ballons des Vosges sans être un espace remarquable) et la fonction sociale. La recherche de peuplements mélangés est une priorité. Actuellement les essences les plus représentées sont le sapin pectiné, le chêne sessile et le douglas (21% chacune) devant le pin sylvestre (17 %), le hêtre (8%) et 6% de feuillus divers et 6% de résineux divers. La forêt est divisée en 51 parcelles. La gestion forestière mise en œuvre par l'ONF permet de produire du bois pour nos usages quotidiens (ameublement, construction, énergie...), lutter contre le changement climatique et contribuer au renouvellement de la forêt.



Chaque année l'ONF propose un programme d'actions préconisé pour la gestion durable du patrimoine forestier. Conformément au document d'aménagement un programme de coupes est établi. En moyenne 5000 m³ de bois sont récoltés annuellement, ce qui correspond à l'accroissement de la forêt. Les peuplements sont majoritairement de qualité moyenne et subissent encore une décote due à la mitraille de la seconde guerre mondiale.

Le martelage est une opération réalisée collectivement par plusieurs forestiers pour désigner les arbres à exploiter. Les arbres de plus mauvaise qualité sont prélevés afin d'améliorer la qualité du peuplement ou certains vieux bois sont enlevés pour renouveler la forêt naturellement par la régénération. Au cours de ces martelages nous désignons également des arbres à préserver (coupe interdite).

La conservation d'arbres creux est essentielle pour maintenir ou favoriser les populations d'oiseaux cavernicoles. Par exemple la chouette de Tengmalm utilise presque toujours une cavité creusée par le pic noir. La conservation d'arbres morts en forêt est aussi un élément fondamental du maintien de la biodiversité. Du bois récemment mort au bois en cours d'humification, des cortèges d'insectes vivants se succèdent, les uns prenant progressivement la place des autres. Le maintien d'arbres morts tout au long de leur phase de dégradation est primordial pour l'ensemble des espèces. De nombreuses espèces végétales (champignons, mousses, lichen...) trouvent dans les arbres morts un milieu de développement favorable. Le bois mort à terre, couvert de mousse, offre des refuges diurnes aux batraciens et reptiles.

Certains arbres remarquables par leur forme, leur dimension... sont également repérés et préservés. Des points de vue sont entretenus au Galtz, Meywihr, Wetterkreuz, roche du corbeau...

La gestion forestière doit s'adapter au changement climatique.



Un travail est fait au profit des essences (chêne, pin sylvestre) les plus adaptées à un temps plus sec. Plusieurs scénarios sont envisagés en fonction de nos capacités à réduire les émissions de gaz à effet de serre et limiter le réchauffement de la planète. Le sapin sera l'essence la plus impactée par le réchauffement. Il ne peut être compatible qu'avec un futur climat optimiste sur certaines zones en versant nord. Dans les scénarios intermédiaires ou pessimistes le sapin disparaîtra entièrement. C'est pareil pour le hêtre qui résistera un peu plus dans un scénario optimiste et sera encore faiblement présent dans un scénario intermédiaire. Chaque année plusieurs centaines de sapins dépérissent.



Lorsque le sapin n'est pas accompagné d'autres essences des trouées apparaissent et de nouvelles essences résistantes à un climat plus chaud seront progressivement introduites. Il est envisagé des plantations de cèdre de l'Atlas, pin maritime sur les versants sud avec des protections individuelles ou dans des enclos afin de les protéger de la dent du gibier.

Une attention particulière est portée sur les risques d'incendie qui s'étendent sur nos régions. Les chemins sont entretenus annuellement afin de permettre une bonne circulation des différents intervenants et des secours en cas d'incendie.

Ce ne sont pas moins de 50 km de chemins d'exploitation qui desservent l'ensemble de la forêt et qui permettent aussi aux promeneurs et cyclistes pratiquant le VTT de s'épanouir. Avec en plus de nombreux sentiers du club vosgien, le public peut profiter de l'ensemble du massif forestier avec des panoramas de toute beauté sur les Vosges, la Forêt Noire, les Alpes et la plaine d'Alsace.

Jean-Luc Ruhlmann, Technicien ONF, Responsable du triage d'Ammerschwihl

Incivilités et décharge sauvage

Toujours et encore, nous découvrons des dépôts sauvages, des déchets autour des containers ou en forêt. Nous avons trouvé des indices dans les sacs de déchets du dépôt sauvage qui nous ont permis d'engager des poursuites contre ces personnes négligentes.



Palmarès des maisons fleuries

MAISON AVEC JARDIN

- 1^{er} Madame et Monsieur Jean-Marc HEIL
- 2^e Madame et Monsieur Jean-Raymond SPETTEL
- 3^e Madame et Monsieur Jean-Pierre WILLE
- 4^e Madame et Monsieur Bernard KAUFFMANN
- 5^e Madame et Monsieur Michel COURTIER
- 6^e Monsieur Yves DEMANGEAT
- 7^e Madame et Monsieur Bernard BEYL
- 8^e Monsieur Nicolas TEMPE
- 9^e Madame et Monsieur Michel PANAGET
- 10^e Madame et Monsieur Jean-Rémy GIRARDIN

TERRASSES ET BALCONS

- 1^{er} Madame et Monsieur Maurice SCHUELLER
- 2^e Madame et Monsieur Jean-Pierre NOLL
- 3^e Madame Antoinette FLORENCE
- 4^e Monsieur Marius KLUFTS
- 5^e Madame et Monsieur Christophe STEIB
- 6^e Madame et Monsieur Denis HEITZMANN
- 7^e Madame Odile SCHOECH
- 8^e Madame et Monsieur Lionel AIMETTI
- 9^e Madame et Monsieur François TEMPE
- 10^e Madame et Monsieur François SELLAL

COMMERCES

- 1^{er} Restaurant Wistewala
- 2^e Boulangerie-Pâtisserie Au Fournil du K
- 3^e Vins d'Alsace KUEHN

VOIE PUBLIQUE

- 1^{er} Madame Andrée ADAM
- 2^e Madame et Monsieur Stéphane HUNCKLER
- 3^e Madame et Monsieur Jean-Pierre KAPPLER
- 4^e Messieurs Fabien GERGES et Lotfi BELQAID
- 5^e Madame et Monsieur Serge CERULLO

FENETRES

- 1^{er} Madame Marguerite COLON
- 2^e Madame et Monsieur Bernard RUHLMANN
- 3^e Madame Marylène SCHILLINGER
- 4^e Madame et Monsieur Denis SCHIELE
- 5^e Madame Lucie FREYBURGER
- 6^e Monsieur Patrick FREYBURGER
- 7^e Madame et Monsieur René SCHIELE
- 8^e Madame et Monsieur Henri EHRHART
- 9^e Madame Monique SCHIELE
- 10^e Madame et Monsieur Maurice KLUFTS

IMMEUBLES COLLECTIFS

- 1^{er} Madame et Monsieur Raymond COLOMBO
- 2^e Madame et Monsieur Bernard WANTZ
- 3^e Madame Gisèle CARRE



La parole à l'UNC

Aujourd'hui ... comme hier l' U.N.C. défend les droits des combattants.

Union Nationale des Combattants (unc.fr) accueille toutes les générations du monde combattant sans distinction d'opinion, de race ou de religion pour :

- **Rassembler** les hommes et les femmes qui portent ou ont porté l'uniforme pour la défense de la France pendant les conflits ou au titre du service national, militaires d'active, appelés du contingent, réservistes, des trois armées et de la gendarmerie, du simple soldat à l'officier général, les veuves d'anciens combattants et les veuves et orphelins de guerre,
- **Maintenir** et développer les liens de camaraderie, d'amitié et de solidarité qui existent entre tous ceux qui ont participé à la défense de la patrie,
- **Agir** pour la défense des intérêts du monde combattant,
- **Perpétuer** le souvenir des combattants morts pour la France,
- **Contribuer** au travail de mémoire et à la formation civique des jeunes générations,
- **Participer** à l'esprit de défense par son témoignage et ses réflexions.

L'UNC est fière de son action passée au profit du monde combattant.

Elle est déterminée à poursuivre son combat pour défendre les intérêts matériels et moraux du monde combattant, et pour transmettre aux jeunes générations la mémoire des anciens qui se sont battus pour la défense des valeurs qui ont fait la grandeur et la gloire de la France.

Le porte-drapeau

« Le porte-drapeau est un bénévole, ancien combattant ou non, assurant lors des manifestations patriotiques le service du port du drapeau tricolore de son association. Cette mission est hautement symbolique puisque le porte-drapeau rend hommage, au nom de la Nation française, aux combattants et aux disparus. Le porte-drapeau se doit donc d'exercer sa fonction avec dignité et constance ». (<https://www.onac-vg.fr/en/node/602>)»



UNC section Ammerschwihl

La section fait partie de l'Association relevant de la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'Association, sa gestion est réalisée à titre bénévole et à but non lucratif.

L'U.N.C. est une fédération d'Associations, on trouve cette association dans toutes nos régions de France.

A ce jour, la section UNC Ammerschwihl compte 28 adhérents.

Rejoignez-nous !

Aujourd'hui, toute personne peut faire partie de cette association à sa demande.

Il n'y a pas que des anciens militaires ou des combattants, simplement des personnes qui sont pour le devoir de mémoire afin de ne pas oublier nos anciens et nos morts pour la France.

Pour plus de renseignements, je reste à votre disposition.

Le Président U.N.C. AMMERSCHWIHR

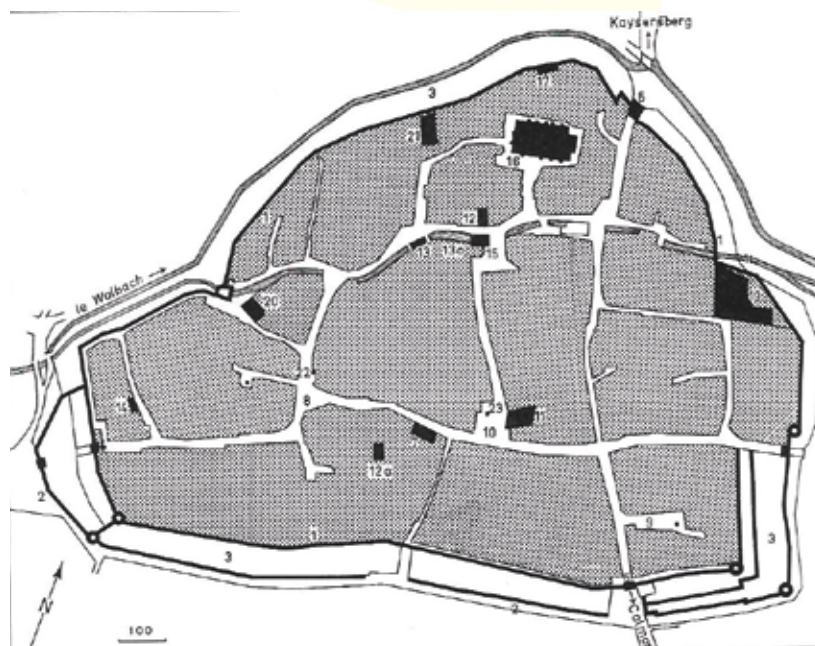
Gleizes Max

06.78.77.25.49

Un peu d'histoire

Les fortifications de la ville.

Faisant suite à son accession au rang de ville au printemps 1367, la communauté des habitants entreprit dans les années qui suivirent un ouvrage de longue haleine, la construction d'une enceinte. Œuvre colossale, elle s'étendit sur plusieurs années. Le nouveau rempart assura à ses habitants protection et sécurité mais sa construction représentait un investissement financier conséquent. Afin d'assurer à la Ville les ressources financières, le duc Léopold d'Autriche lui accorda en 1376, le droit de percevoir de



chaque foudre ou chariot de vin acheté ou vendu, chargé dans la ville, un péage d'un schilling. La même année, le duc Wenceslas d'Autriche accorda à la cité le privilège d'ouvrir un marché hebdomadaire le vendredi. En 1388, le roi Wenceslas reconnut aux habitants le droit ou statut municipal pour les récompenser d'avoir, à leurs frais, entouré la cité d'un mur et surtout le privilège de percevoir l'*Umgeld*¹ ainsi que le péage à la porte de la ville. Avec les progrès de l'artillerie, cette première enceinte médiévale n'était plus adaptée et fut doublée au cours du XVI^e siècle à l'est, au sud et à l'ouest. L'entrée en ville se faisant par deux portes (est et ouest) ; celles du sud et du nord avaient été murées. Au fil du temps, les fortifications ne présentèrent plus d'intérêt militaire et le rôle de l'enceinte fut limité à canaliser et à surveiller l'entrée et la sortie des gens.

Nous n'avons pas de description précise des remparts aux XVI^e et XVII^e siècles. Plusieurs documents font état de travaux de restauration ou de consolidation.

Quelques exemples : en 1579, Thenig, maître-maçon, fut chargé de construire trois guérites sur l'enceinte sud et est. Chacune était munie de trois meurtrières. En 1583, la réparation de l'enceinte et le curage du fossé avaient été assurés par les habitants par voie de corvée. En 1609-1610, la Ville adjugea les travaux de nettoyage du fossé au « *nuwen Turm des niederen Tor* » (nouvelle tour des fripons construite en 1608) jusqu'à la maison de la compagnie du tir. Après la guerre de Trente ans, la Ville fit restaurer l'enceinte en 1667 avec l'aide d'habitants de Labaroche et de Hachimette.

Une missive de l'intendant ordonnant l'inspection du rempart nous décrit son état au XVIII^e siècle. Le 10 juillet 1779, Christophe Gerber, arpenteur, accompagné des membres du Magistrat, visita les remparts et rédigea son rapport.

Débutons notre inspection à la porte basse de l'enceinte médiévale (à la hauteur de l'ancien restaurant des Armes de France). Elle présentait un double cintre en pierres de taille de 13 pieds² (4,30 mètres) de haut sur 4,60 mètres de large et près de 4 mètres de profondeur ; le tout étant surmonté d'une tour à deux étages en maçonnerie et d'une toiture couverte de tuiles, le tout d'une hauteur de 7,80 mètres. L'entrée, côté extérieur, était protégée par une herse bois de chêne que

¹ L'*Umgeld* était une taxe sur la vente de vin au détail

² Une toise divisée en 6 pieds équivalait à 2 mètres



La porte basse d'après un dessin de Rothmuller

l'on pouvait descendre en cas de nécessité. En avant de cette ancienne porte à 16 toises (32 mètres) vers l'est se trouvait une autre porte extérieure, cintrée de 4 mètres de haut et 4 de large. Un pont levés en chêne permettait le passage du fossé et l'accès au vignoble. A côté de cette porte du XVI^e siècle, se trouvait une autre entrée destinée au passage des piétons, d'une hauteur de 2,30 mètres sur 0,83 de large.

L'enceinte se poursuivait vers le sud jusqu'à une tour d'angle surmontée d'une toiture qui est toujours visible de nos jours et qui faisait 10 mètres de haut à l'époque (angle de la rue du Tir et de la RD 415). A l'arrière, à quelques mètres, s'élevait une seconde, haute de 16 mètres, avec une toiture couverte de tuiles, vestige de la première enceinte médiévale (maison Mercklé). Puis le mur se poursuivait vers l'ouest jusqu'à la petite porte de la compagnie du tir de 2,30 mètres de haut sur un



*La seconde enceinte ouest
(dessin de Daniel Ortlieb, 1832)*

mètre de large, située à côté de la porte cintrée et murée de 5,30 mètres de haut sur 4 de large (devant le square René Kuehn). De là, l'enceinte continuait vers l'ouest sur une hauteur de 8 mètres jusqu'au Bezenturm. Cette tour ronde de 12 mètres de haut était sans couverture. Jacques Bez incarcéré en 1586 comme premier dans la nouvelle tour-prison pour avoir bu et joué à outrance a ainsi donné son nom à la tour (Bezenturm ou Bezenloch).

A l'arrière de cette dernière, à 16 mètres, sur le vieux rempart médiéval se trouvait la « tour fendue » d'une hauteur de 6 mètres sans toiture. Puis nous arrivons à la porte haute de 4,30 mètres de haut et de 4 de large, élément cintrée surmontée d'une toiture couverte de tuiles. A une trentaine de mètres vers l'est se trouvait l'actuelle porte haute avec la maison du portier qui est attenante. L'enceinte poursuit son tracé jusqu'à la tour des bourgeois surmontée à l'époque d'une toiture et qui servait également de prison. Une dérivation

Un peu d'histoire (suite)

des eaux du Wallbach pratiquée plus en amont (à côté de l'actuel pont) passait sous la tour et traversait toute la ville. Au nord, le rempart suivait le cours du Wallbach. La porte cintrée du nord dite des Ribeaupierre était également murée avait 5,30 mètres de haut sur 4,30 de large (entrée de la rue de la Légion étrangère). De là, l'enceinte rejoignait la porte basse et la tour des Fripons qui servait également de lieu de détention.

Au cours de la seconde moitié du XVII^e et au XVIII^e siècle, plusieurs particuliers avaient été autorisés à pratiquer des ouvertures dans le rempart ou à y faire reposer une partie de la toiture de leur maison. De même, l'ancien fossé d'une largeur de 8 à 12 mètres ne présentant plus d'intérêt militaire avait été aménagé en jardins et loué aux habitants. L'enceinte englobait une surface de 16,93 hectares. Pour comparaison Kientzheim s'étendait sur 14,50 ha, Kaysersberg sur 9,65 ha et Colmar sur 68 ha.

Au début du XIX^e siècle, afin de faciliter la circulation et l'accès au vignoble, le Conseil procéda en 1802-1803 à l'ouverture des portes nord et sud et à la construction d'un petit pont et d'un corps de garde à chaque entrée. Sous l'égide du préfet Félix Desportes, les portes et les tours furent démolies en 1806.

En 1863, la Ville procéda au nivellement du boulevard est et sud et à la pose d'un égout à l'entrée est pour faire disparaître « un ancien fossé qui est un cloaque infect et nuisible à la salubrité publique ». La place à l'entrée sud fut également nivelée et plantée d'arbres. Le fossé entre cette place et l'entrée est fut remblayé. Un nouveau chemin relia les deux entrées.

Cette même année, le Conseil décida de restaurer la toiture de la tour des fripons. La tour des bourgeois fut également restaurée. Mais il n'existait plus de tuiles de la dimension et de la façon dont celles qui couvraient la toiture. Ne pouvant plus en commander, la Ville décida de supprimer la toiture. Ce n'est que le 20 janvier 1912, que le Conseil approuva la proposition du maire de couvrir à nouveau la tour selon le plan de l'architecte Schoffit de Colmar ; le bois de charpente provenant de l'ancienne charpente du clocher de l'église.

Désirant favoriser l'accès au vignoble, la Ville fit également percer en 1863 une nouvelle ouverture entre la tour des bourgeois et la maison Kast (actuelle maison Tempé) en détruisant un ancien escalier extérieur menant au chemin de ronde. Les travaux de nivellement se poursuivirent en 1866-1867 et finalement, le terrain devant la porte haute fut également aplani en 1868. Lors de l'agrandissement de l'église Saint-Martin (1910-1911), une partie de l'ancienne charpente du clocher servit à couvrir la tour des bourgeois.

Après guerre, consciente de l'intérêt patrimonial que représentaient les anciennes fortifications, les municipalités successives s'engagèrent à conserver et à restaurer ces vestiges. La tour des fripons fut restaurée en 1953-1954 puis en 2018. La porte haute fut coiffée d'une nouvelle toiture en 1981 et la tour des bourgeois retrouva une nouvelle jeunesse en 2019. Les vestiges du rempart sud, longeant la RD 415 furent également restaurés en 1997.

Francis LICHTLE

Appels aux drapeaux de conscrits

En vue d'une exposition dans le cadre des Journées européennes du Patrimoine au mois de septembre 2024, nous sommes à la recherche de drapeaux de conscrits ainsi que de photos d'avant et d'après guerre.

Les photos seront rendues aux propriétaires très rapidement après numérisation. Les drapeaux quant à eux seront présentés à la salle des fêtes le week-end du 21-22 septembre 2024.

Si vous possédez ce genre de documents prenez contact soit avec la mairie ou avec Francis Lichtlé (06.79.49.80.63 ou francis.lichtle@wanadoo.fr).



Assis sur le tonneau, Joseph Heckly

Recherche de photos entre 1945 et 1970

En vue de présenter une exposition sur « **Ammerschwihr entre 1945 et 1970** », nous sommes à la recherche de photos illustrant cette période. Sont concernées les illustrations d'évènements municipaux (inaugurations, visites officielles, réceptions, 1^{ère} messe, processions, etc) mais également des photos sur la vie associative (musique municipale, sapeurs pompiers, cercle Saint-Martin, etc) ou tout autre évènement ayant trait à cette période. Ces photos pourront être numérisées et rendues rapidement à leurs propriétaires.

Contact : LICHTLE Francis 9 rue de l'Ours Tél. 06.79.49.80.63
Francis.lichtle@wanadoo.fr

Exercice d'évacuation de l'école

Manœuvre des pompiers au groupe scolaire.

Comme toutes les fins d'année scolaire, une manœuvre des pompiers s'est déroulée dans le groupe scolaire début juillet. Des ateliers de sensibilisation aux risques domestiques et ménagers ont été également déployés et les véhicules stationnés dans la cour d'école ont généré beaucoup d'intérêt et de curiosité auprès des élèves.



Fête des vendanges

Le 16 septembre 2023, l'ACFA a organisé la traditionnelle fête des vendanges. Le rendez-vous était pris à 17h au jardin des vignes pour la cueillette des raisins par les enfants. En cortège, la récolte fut ramenée sur la place de la mairie pour presser le raisin et boire son jus dès la sortie du pressoir. La soirée s'est poursuivie sous le chapiteau dans une ambiance musicale et festive autour d'un bon verre de vin ou de bière accompagné de noix, de charcuterie, de tarte flambée et de douceurs sucrées.

Merci aux viticulteurs, aux producteurs, à nos boulangers et aux associations d'Ammerschwihr de nous avoir suivi tout au long de l'année pour que nos rendez sur la place soient à chaque fois un beau moment de partage et de convivialité.



Le Marathon de Colmar

Pour sa 8^e édition, le marathon de Colmar passait à nouveau par Ammerschwihr avec son lot d'animations. Cette année, en plus de la musique et la buvette, un practice de golf était installé sur la place de la Mairie et tout ceci sous un soleil radieux qui a amené son lot de souffrance pour les coureurs.



Passage en coup de vent du vainqueur du marathon, le colmarien Mounir Acharki, déjà vainqueur en 2021 a réitéré son exploit en 2h36'35.

Merci à nos annonceurs

**Votre confiance,
notre bienveillance !**

**Électricité
générale**

06 20 32 47 05

contact@electricite-heil.fr
03 89 47 16 95 - 68770 Ammerschwihr



Dépannage 7j/7

Électricité neuf
& rénovation
Mise en conformité
Particuliers
& professionnels
Énergies renouvelables



Crédit Mutuel

Docteur Albert Schweitzer
Kaysersberg - Ammerschwihr
Sigolsheim - Kientzheim - Bennwihr

1953-2023, le concert du 70^{ème} anniversaire

La musique municipale d'Ammerschwihr a offert une très belle prestation dimanche 19 novembre à l'église Saint-Martin pour marquer son 70^e anniversaire.

D'entrée, l'Ensemble des jeunes a montré beaucoup de talents prometteurs et de dynamisme qui témoignent d'une belle santé. Sous la direction de Dominique Bagnard et Claude Schutzger, les jeunes musiciens ont déroulé un programme enthousiasmant sur le thème « Horizon » avec Apollo ou le portrait de Morricone par exemple. Sur écran géant, défilait un grand nombre de clichés photographiques retraçant la longue histoire de l'Harmonie municipale renaissante en 1953 lors de la reconstruction du village. Cuivres, bois et percussions en grande formation ont permis de rendre hommage aux anciennes figures tutélaires qui ont notamment permis de se relever après les moments sombres de la guerre et des destructions de décembre 1944. Sous la baguette de Julie Girardin-Körper, l'imposante formation musicale d'une quarantaine de musiciens a déroulé une programmation éclectique et de haut niveau avec Aurora Boréalis par exemple et présentée par Nathalie Erdinger.

En conclusion, le ténor Volodymir Fisiuk de l'orchestre philharmonique de Tchernivtsi (Ukraine) a superbement interprété le Conte Partiro d'Andréa Bocelli. En supplément, et après les salutations et remerciements du président Olivier Körper à tous ceux qui ont aidé à la réussite du concert, le morceau fétiche du président Die Sonne geht auf a mis le point final à ce très beau moment musical.



Inscription sur les listes électorales

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (qui ont fait leur recensement militaire sur la commune), ainsi que pour une personne ayant obtenu la nationalité française. En dehors de ces situations, il est nécessaire de demander à être inscrit sur les listes électorales pour pouvoir voter. L'inscription fait l'objet d'une démarche volontaire du citoyen. Pour que votre inscription soit effective pour les prochaines élections, les élections européennes du 9 juin 2024, votre inscription peut être faite en ligne jusqu'au 1^{er} mai 2024, en mairie ou par courrier jusqu'au 3 mai 2024 (date de réception en mairie).

Deux façons de s'inscrire : sur Internet ou en mairie :

> Inscription en ligne avec mon.service-public.fr

Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales par Internet avec www.mon.service-public.fr. L'inscription est plus simple, plus rapide et sans perte de temps car elle évite un déplacement en mairie.

La démarche est la suivante :

- Il suffit de créer son compte en quelques clics sur mon.service-public.fr.
- Vous pourrez ensuite accéder à «Inscription sur les listes électorales» et remplir le formulaire. Il sera nécessaire de numériser les pièces justificatives suivantes :
- Un titre d'identité en cours de validité : carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité ou périmés depuis moins d'un an
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois établi à vos noms et prénoms, de préférence facture d'électricité, de gaz, eau, attestation assurance habitation,

> Inscription en mairie

- Vous pouvez vous inscrire toute l'année aux heures d'ouverture de secrétariat de mairie (de 8h à 12 heures et de 16h à 18 heures du lundi au vendredi), munis des mêmes pièces justificatives citées ci-dessus.
- Pour les personnes ne pouvant se déplacer (notamment les malades, personnes handicapées, Français établis à l'étranger), les demandes d'inscription peuvent être effectuées par correspondance, de préférence sous pli recommandé (joindre un certificat d'immatriculation délivré par le consulat si vous êtes Français établi à l'étranger).
- Les demandes peuvent également être déposées par un tiers dûment mandaté avec les mêmes pièces justificatives.

Art'mmerschwihr 2024

La prochaine édition d'Art'mmerschwihr aura lieu le dimanche 24 mars 2024. Vous avez une passion, un hobby, une activité insolite (peinture, dessin, poterie, broderie, crochet, patchwork, musique, collections, pâte à sel, modélisme, sculpture, art floral et bien d'autres encore...) ? N'hésitez pas, en toute simplicité, à le faire découvrir lors d'une exposition organisée par la ville d'Ammerschwihr dans différents lieux à travers le vieux quartier.

Pour cela, nous vous remercions de vous inscrire au secrétariat de la mairie avant le 31 janvier 2024.

Les lumières de l'Avent

En prélude de Noël, l'ACFA a proposé son marché des lumières de l'aveit le weekend du 25 au 26 novembre sur la place de la mairie. Dans une ambiance chaleureuse aux odeurs du vin chaud, et de chocolat chaud, on a pu découvrir les créations et décorations de Noël des artisans locaux. Ils proposaient des produits uniques et originaux. Les associations ont aussi participé au marché en présentant des objets de Noël et des gourmandises pour ravir nos papilles.

Dimanche matin, le groupe des jeunes de la musique d'Ammerschwihr nous a offert un beau moment musical au milieu des exposants.

Les enfants ont été les rois de la fête en participant à la balade aux lanternes samedi soir avec, au retour, la dégustation d'un manala et d'un chocolat chaud. Le dimanche, c'était au tour du Saint Nicolas avec son âne blanc et son ami le Hans Trapp de distribuer des friandises aux gentils petits écoliers.

Durant tout le weekend, la magie de Noël a de nouveau opéré sur la place.



La Recette

COEURS A LA CANNELLE

Ingrédients

- 400 gr de farine
- 100 gr de noisettes moulues
- 3 sachets de poudre pudding au chocolat
- 260 gr de sucre fin (attention ! 160 gr pour la pâte et 100 gr pour l'enrobage sucre cannelle)
- 2 cuillères à café de zeste d'orange râpé (orange non traitée ou bio)
- 2 cuillères à café de levure chimique
- 2 pincées de sel
- 200 gr de beurre
- 2 œufs
- 3 cuillères à café de cannelle
- 1 grand pot de pâte à tartiner ou 200 gr de confiture de framboise



Mélanger la farine, les noisettes, la poudre pour pudding, 160 gr de sucre, le zeste d'orange, la levure chimique, le sel, le beurre ramolli, les œufs.

Pétrir jusqu'à obtention d'une pâte homogène.

Si la pâte est trop sèche, ajouter un jaune d'œuf ou un œuf entier ; si elle est trop liquide, ajouter de la farine. Il faut que la pâte se détache facilement du bol du batteur ou du plan de travail.

Envelopper la pâte dans un film alimentaire. Placer 1 heure au frais, au réfrigérateur.

Préchauffer le four à 180°.

Mettre le pot de pâte à tartiner dans une pièce à température ambiante afin qu'elle ramollisse.

Abaisser la pâte sur environ 3 mm d'épaisseur. Découper des cœurs à l'emporte-pièce.

Les placer sur des plaques beurrées et farinées ou recouvertes d'un papier cuisson.

Cuire 10 à 12 mn, selon les fours.

Retirer du four.

Après 2 à 3 minutes les enlever délicatement de la plaque de cuisson avec une fine spatule et les laisser refroidir sur une grille

Mélanger la cannelle aux 100 gr de sucre restant.

Mettre une cuillère à café de pâte à tartiner sur un cœur (ou de confiture de framboise après l'avoir préalablement chauffée et fouettée). Poser par-dessus un autre cœur.

Lorsque tous les cœurs sont assemblés par deux : les rouler dans le sucre avec la cannelle.

Les conserver dans une boîte métallique

Astuce : Selon l'emporte-pièce choisi, cette recette convient à toutes les saisons, pour toutes les occasions !

L'état-civil

Nos joies, nos peines

Naissances

- 15/06/2023 à Colmar Camille Marie Carmen HAESSELY
19/06/2023 à Colmar Edouard Henri Marc GRODWOHL EHRHART
21/07/2023 à Colmar Gabriel Patrick GENNETIER
28/07/2023 à Colmar Elia Camille LISS BLUY
28/08/2023 à Colmar Albin Robert KEMPF
14/09/2023 à Colmar Taël René Michel LAMBERGER

Décès

- 24/09/2023 Marcel Gilbert LAVEUVE 81 ans

Mariage

- 22/07/2023 Kevin Roger Sébastien ABBENZELLER
et Jessica Marie-Rose Jacqueline JAEGLE
31/08/2023 Hadrien Jean Emile Marie KELLER
et Cécile Marie BONNET
30/09/2023 Hippolyte Pierre Julien MALLECOURT
et Elisa KEUL



René SCHIELE et Francette TONIUTTI

Noces de diamant

René SCHIELE et Francette TONIUTTI mariés le 09/08/1963

Noces d'or

Christian OLTRA et Marie Josépha MEYER mariés le 12/11/1973

Doyen, Doyenne

Gabrielle BERGAENTZLE née WILHELM née le 20/10/1925, 98 ans
Roger MATHAUD le 18/12/1927, 96 ans



Gabrielle BERGAENTZLE

Nous vous invitons à signaler en mairie les grands anniversaires de mariage.

L'agenda

Samedi 13 janvier 17h30 : crémation des sapins, ateliers communaux, rue de Pairis

Vendredi 26 janvier : cérémonie des vœux, salle des fêtes

Dimanche 11 février de 9h à 16h : puces des couturières, salle polyvalente (ASSFA)

Mercredi 21 février : 16h30-19h30, collecte de sang, préau de l'école

Dimanche 3 mars 11h30 : Fête des aînés, salle polyvalente

Ven 8, sam 9, Dimanche 10 mars : Salon des vins, salle polyvalente

Samedi 16 mars 20h : Concert de printemps de la Musique municipale, salle polyvalente

Dimanche des Rameaux 24 mars : Art'ammerschwihr, exposition des talents cachés, en ville

Vendredi 12 avril, samedi 13 avril : bourse qui roule et festival des voyageurs, préau de l'école (ASSFA)

Vendredi 3 mai : 16h30-19h30, collecte de sang, préau de l'école

Mercredi 8 mai : Commémoration de la victoire de 1945

Dimanche 19 mai (Pentecôte) : Marché aux puces des sapeurs-pompiers, centre-ville

Samedi 1^{er} juin : Journée citoyenne

Dimanche 2 juin : Petit déjeuner musical, place du Général De Gaulle, Association familiale (ASSFA)

Dimanche 9 juin : Elections européennes

Samedi 15 juin : Concert Orgue et cuivres avec le Conservatoire de Mulhouse, église Saint-Martin

Dimanche 16 juin : Marche gourmande

Jeudi 4 juillet : Début des Estivales, place du Général De Gaulle



Pour suivre l'actualité, abonnez-vous à la lettre de la Ville d'Ammerschwihr
<http://www.ammerschwihr.fr> « rubrique Newsletter »